

Conseil régional

Unité lycées

Paris, le **26 OCT. 2015**
Réf : CRIF/UL/DGA-RI

Madame la Proviseure, Monsieur le Proviseur,

Le projet de gestion patrimoniale GUEPAR qui vous a été annoncé le 28 mai dernier sera ouvert le 02 novembre 2015.

Comme vous le savez, il se substituera à la GEDT qui sera fermée dans les prochaines semaines. Il vous permettra notamment de consulter les plans de votre établissement (une campagne de relevés de géomètre est en cours pour les lycées n'en disposant pas encore)

L'utilisation de GUEPAR est soumise au préalable à l'obtention des droits d'administrateur de vos postes informatiques (à demander auprès de votre DSI académique). Vous pourrez alors procéder à l'installation d'un kit technique à partir du DVD joint à ce courrier (prévoir 20 minutes environ par poste). Une documentation présente dans le DVD vous guidera dans cette installation

Si vous faites partie du dispositif OPTIC, cette opération est en dehors du périmètre initial des missions des OPTIC. Néanmoins, celui-ci pourra, en cas de difficulté vous assister sur le respect des pré-requis techniques que demande l'installation, dans son rôle de relais de proximité (par exemple en cas de DVD non reçu ou égaré) et faire remonter à la Région les difficultés rencontrées. Dans les autres cas, un soutien technique sera assuré par la DSI de votre académie.

Le support technique à l'installation du kit : installation.quepar@iledefrance.fr répondra aussi à toutes vos interrogations.

Une fois le système installé, l'accès à GUEPAR se fait en utilisant les identifiants ENT comme pour OGIL.

Je vous rappelle que l'ensemble des personnels administratifs des établissements disposent d'identifiants LILIE donnant, entre autres, les droits d'accès à GUEPAR et OGIL.

Enfin, la documentation pour l'utilisation de GUEPAR est consultable et imprimable sur <http://lycees.iledefrance.fr/>, en particulier des fiches pratiques destinées à faciliter la prise en main de l'application.

GUEPAR@iledefrance.fr complète le dispositif en assurant l'assistance sur l'usage du service.

En vous remerciant encore pour votre implication dans ce projet, je vous prie d'agréer, Madame la Proviseure, Monsieur le Proviseur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Générale Adjointe par intérim
Catherine DESHORS

Conseil régional

Adresse postale : 33, rue Barbet de Jouy - 75700 Paris
Bureaux : 24, rue du Général Bertrand - cs 40745 - 75345 Paris cedex 07
Tél. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr